

## DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**  
Nombre de membres présents : **24**  
Nombre de votants : **32**  
Date de convocation : **21/03/2019**

L'an **Deux Mille DIX-NEUF** le 29 Mars , le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, 1<sup>er</sup> Vice-Président, Président de séance.

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE  
ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ANNEXE  
ASSAINISSEMENT**

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) - LLOBET (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) - LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) - TOURNE (Llauro) - MAURAN (Montauriol) – BELLEGARDE (Passa) – PUIG (Sainte Colombe) - XANCHO (Saint Jean Lasseille) - FERRER (Terrats) - GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, RUIZ, MON, RAYNAL, BATALLER-SICRE (Thuir) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD, ALBERT (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

Procurations :

P.TAURINYA (Brouilla) à H.LLOBET  
G.CHINAUD (Calmeilles) à A.PUIG  
C.VILA (Oms) à P.BELLEGARDE  
JC.BERNADAC (Thuir) à JM.LAVAIL  
A.BOURRAT (Thuir) à N.GONZALEZ  
L.FERRER (Thuir) à S.RAYNAL  
M.LESNE (Tordères) à R.ATTARD  
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Absents:

JL.PUJOL, N.CRUCQ (Fourques)  
R.PEREZ, P.MAURY (Thuir)

Excusés :

B.COUSSOLLE (Trouillas)

M.René OLIVE a quitté la salle.

**Monsieur Michel FERRER** est élu secrétaire de séance.

Les compte-rendus des deux dernières séances du Conseil sont approuvés à l'unanimité.

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Code INSEE : 66210

Etablissement : ASSAINISSEMENT Budget  
BUDGET ANNEXE**COMPTE ADMINISTRATIF**

Année 2018

Page n° 2

Département : PYRENEES ORIENTALES

Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR

Date d'Edition : 29/03/2019

DELIBERATION

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 29 Mars 2018

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES : Contre 0 — Pour 32 Abstention 0

Date de convocation : 21/03/2019

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M.Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, Président de séance délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		736 815,21	840 977,96		840 977,96	736 815,21
Opérations de l'exercice	851 763,51	1 999 569,52	1 930 940,63	2 187 652,74	2 782 704,14	4 187 222,26
<b>TOTAUX</b>	851 763,51	2 736 384,73	2 771 918,59	2 187 652,74	3 623 682,10	4 924 037,47
Résultats de clôture		1 884 621,22	584 265,85		1 148 690,41	1 300 355,37
Restes à réaliser			1 148 690,41		1 148 690,41	971 804,71
<b>TOTAUX CUMULES</b>	851 763,51	2 736 384,73	3 920 609,00	3 159 457,45	4 772 372,51	5 895 842,18
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>1 884 621,22</b>	<b>761 151,55</b>			<b>1 123 469,67</b>

(\*) Les dépenses et les recettes doivent être inscrites sur les lignes d'opérations de l'exercice et les excédents doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus :

Ont signé au registre des délibérations:

les conseillers communautaires présents et représentés.

Cachet:



Pour expédition conforme,  
Le 1er Vice-Président, Président de séance

*(Signature)*  
M.Rémy ATTARD

Envoyé en préfecture le 05/04/2019

Reçu en préfecture le 05/04/2019

Affiché le

ID : 066-246600449-20190329-25\_19CA2018ASST-BF